

Scolaires et lignes régulières

Tous les élèves doivent présenter un titre de transport (Carte ou billet) avant de prendre l'autocar.

A défaut de titre de transport valable, le conducteur doit refuser la montée dans le véhicule.

LIGNES SCOLAIRES

CARTES SCOLAIRE 2009 / 2010

Votre demande de carte scolaire doit-être faite auprès de votre Mairie ou directement auprès du Conseil Général (Serice des affaires scolaires)

A réception de l'accord du Conseil Général veuillez nous adresser

photographie de l'élève avec son nom et son prénom au dos de la photo

Une enveloppe timbrée a votre adresse pour le retour de la carte.

FOULAIN

foulain1
foulain2
foulain3

BOLOGNE

bologne1
bologne2
bologne3
bologne4

COLOMBEY

colombey1
colombey2
colombey3

colombey4

colombey5

colombey6

FRONCLES

froncles1
froncles2
froncles3
froncles4

CHATEAUVILLAIN

chateauvil1
chateauvil2
chateauv3

chateauvil4

chateauvil5
chateauvil7
chateauvil8
chateauvil9

BLECOURT

blécourt

CHEVILLON

chevillon1
Chevillon2

chevillon3
chevillon6

chevillon9

ROLLAMPONT
rolampont2
rolampont3
rolampont4
rolampont5

rolamplont6
rolampont7
rolampont8

BROTTES IME
ime1
ime2

LIGNES REGULIERES

Transport à la demande de la Vallée de l'Aube

Vous êtes domicilié sur l'une des communes suivantes:

Marmesse - Lanty / Aube - Dinteville - Laferté / Aube - Latrecey - Ormoy / aube - Chateauvillain
- Essey les Ponts - Créancey - Dancevoir

Vous souhaitez vous rendre sur Chaumont les mercredis ou samedis sauf jours fériés.

Vous faites une réservation par téléphone au minimum la veille du jour de votre transport

Aux heures d'ouverture du bureau de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Le minibus vient vous chercher à l'arrêt de car de votre village entre 13h30 et 14h

Il vous dépose en gare de chaumont et retour vers 17h30.

Tarifs: 4€ / voyage.

Ligne subventionnée par le Conseil Général de Haute-Marne.